

Dr XXX

MISE EN DEMEURE envoyée par courrier recommandé et par courrier ordinaire à l'Ordre et à la Presse

Chers confrères, chères consœurs,

La confiance en notre Ordre a atteint un point de rupture...

Des milliers de médecins ont accepté, jusqu'à aujourd'hui, de se conformer à **la Doxa et à la censure imposées par des autorités de santé manifestement sous emprise** des grands laboratoires pharmaceutiques et de leurs "experts".

Par prudence, par soumission, pour éviter des ennuis, nous avons longtemps accepté **de nous taire et d'obéir**. Mais avec nos patients, dans la discrétion de nos cabinets, prudemment, à demi-mot, nous étions déjà nombreux à **émettre des doutes et des nuances** par rapport au discours officiel que ces autorités tentent de nous imposer.

Nous constatons, parmi nos confrères toujours plus nombreux, une profonde **perte de confiance dans l'intégrité et la vraie déontologie du système médical actuel** dont l'Ordre des Médecins est censé être le garant.

La colère gronde, parmi les médecins, appelant à un **changement radical et immédiat du comportement de notre Ordre** faute de quoi nous n'aurons plus d'autre choix que de saisir la Justice, **afin de préserver la sécurité de nos patients** et afin d'établir les **responsabilités pénales et civiles des présidents et membres de l'Ordre, à titre collectif et individuel**.

Depuis de nombreuses années et encore beaucoup plus gravement depuis mars 2020, il est devenu manifeste que **notre Ordre ne nous représente plus, ne défend plus ni la noblesse de l'art de la Médecine, ni les médecins, ni les patients**. Cet Ordre est devenu incontestablement le bras armé de la toute puissante industrie pharmaceutique.

Cette industrie est dominée par quelques **multinationales devenues plus puissantes que les Etats** et qui leur dictent leurs décisions, via **leurs cabinets de consultance et leurs experts à leur service** qui ont infiltré les autorités de santé nationales et supranationales.

Se prétendant être au service de la santé des patients, cette industrie est en réalité **au seul service des actionnaires des laboratoires pharmaceutiques qui brassent plus de 1200 milliards de dollars par an**, dont une grande partie sert à financer **le lobbying, la propagande marketing et les financements** octroyés aux hôpitaux, aux journaux médicaux et aux experts qui, en leur mangeant dans la main, perdent toute liberté de paroles.

Cette industrie pharmaceutique décide insidieusement de **la réussite des carrières d'experts qui abondent dans le sens de ses intérêts financiers, docilement**, hypocritement, en suivant l'adage de bon sens qu'**on ne mord pas la main qui nous nourrit !**

Nous, médecins de terrain, qui voyons souffrir et mourir nos patients, nous ne pouvons plus tolérer que **nos pratiques thérapeutiques soient dictées par des experts souffrant de conflits d'intérêts majeurs**, passant du

privé au public, travaillant, simultanément ou en alternance, au service de l'industrie et au service des autorités de santé publique.

Nous ne pouvons plus tolérer que des **chefs de services d'hôpitaux subsidiés massivement par les laboratoires pharmaceutiques terminent leurs carrières au sommet de l'Ordre des médecins et nous mènent à la baguette** pour nous contraindre à devenir les simples prescripteurs des traitements les plus lucratifs pour plaire à l'ogre pharmaceutique.

Le "**Lancet Gate**" avait pourtant dévoilé aux yeux du monde scientifique à quel point **même les plus grands journaux médicaux sont gangrenés par une corruption intolérable** qui travestit la science, avec des données falsifiées, **discréditant les molécules anciennes, au profit des produits encore sous brevets** qui procurent des bénéfices royaux.

La Justice a eu beau frapper de très lourdes sanctions, jusqu'à **plusieurs milliards de dollars d'amendes, des multinationales comme PFIZER, condamnées pour publicité mensongère, tromperie et études faussées**, l'Ordre des Médecins a malgré tout continué à faire mine d'ignorer cette gangrène de la corruption et des conflits d'intérêts qui détruit notre métier et la qualité de nos soins, au détriment de la santé et de la vie de nos patients.

Des associations de journalistes comme OPEN PHARMA ont eu beau mettre en lumière les financements privés qui amènent des institutions comme **l'OMS et SCIENSANO à être sous l'emprise du diktat des grands labos**, l'Ordre a continué à dérouler le tapis rouge devant la **propagande marketing** de ces firmes cyniques, obsédées par leurs seuls **profits financiers**, comme si cette propagande représentait la Science et la Vérité absolue.

La loi impose à tous les médecins, y compris aux dirigeants de l'Ordre, à déclarer leurs conflits d'intérêts pour tenter de s'opposer à cette gangrène. Mais notre Ordre n'a vu aucun inconvénient à ce que soit nommé **vice-Président de l'Ordre national, un médecin, le Docteur Christian Melot, qui déclare ses conflits d'intérêts dans le domaine de la vaccinologie, tout en se vantant, dans la presse, de persécuter** des dizaines de médecins qui ont osé émettre des critiques concernant la faible efficacité et la toxicité des injections expérimentales anti-Covid. Comment peut-on être simultanément juge et partie ?

La Loi de 2002 sur la protection des patients nous impose, à nous médecins, **d'informer nos patients, de manière complète**, pour obtenir leur consentement libre et éclairé. Une **circulaire de l'Ordre nous a imposé le contraire**, dès janvier 2021, en plein début d'une expérimentation médicale de masse, en nous menaçant de sanctions sévères si nous n'assurons pas la « promotion » inconditionnelle de ces injections expérimentales.

Non seulement **l'Ordre nous contraint à enfreindre la Loi, ce qui est déjà d'une gravité extrême**, mais ce qui est encore plus indécent, c'est que vous nous forcez à piétiner **l'essence même de notre métier, du service dévoué à nos patients, de la balance bénéfices/risques**, du Primum Non Nocere. C'est l'esprit et le cœur même de notre Serment d'Hippocrate que vous nous forcez à trahir.

Les études scientifiques avaient déjà mis en lumière depuis 20 ans qu'une **immunité collective est impossible avec les coronavirus pour lesquels les mutations sont bien trop rapides**, les vaccins imparfaitement immunisants et la mémoire immunitaire trop courte, sans même mentionner le réservoir animal de ces virus les faisant ressurgir sans cesse. Malgré ces évidences scientifiques, **l'Ordre a fait mine de croire dans le dogme d'une vaccination miraculeuse de toute la population**, avec une nouvelle technologie prétendument sûre et efficace, alors que, depuis 20 ans, l'ARN messager avait montré son absence de fiabilité et sa dangerosité.

Malgré que des **médecins lanceurs d'alerte vous ont informé inlassablement des graves effets secondaires** de ces injections expérimentales qu'ils constatent parmi leur patientèle, **malgré nos tentatives répétées d'ouvrir le dialogue avec l'Ordre des médecins**, nous constatons que vous conservez une rigidité extrême dans votre posture et que vous restez radicalement **fermés à tout débat scientifique et déontologique**, fermés à la liberté d'expression et à la liberté thérapeutique.

Pire que tout ce que nous aurions pu imaginer de la part de notre Ordre, censé défendre la déontologie médicale, nous constatons que **vous continuez, avec acharnement, à persécuter des dizaines de nos confrères les plus consciencieux en les sanctionnant lourdement**, un par un, les privant du droit d'exercer la médecine pour des durées de trois mois à deux ans, simplement **parce qu'ils ont osé émettre des critiques envers la gestion de la**

crise sanitaire et qu'ils ont alerté la population sur les risques des injections expérimentales à ARN messenger produisant une protéine SPIKE toxique.

Suite à la censure que vous nous avez imposée, nos concitoyens ont été injectés pratiquement de force, sans l'obtention de leur **consentement libre et éclairé**, sans avoir été informés des risques encourus. Les conséquences de cette politique désastreuse sont maintenant criantes, sous nos yeux. Nous le constatons quotidiennement chez **nos patients, toujours plus nombreux, qui sont abîmés, voire détruits** par ces produits faussement appelés "vaccins".

Comment pouvez-vous encore nier la dangerosité et la très faible efficacité de ces injections géniques expérimentales et leur balance bénéfico-risque défavorable ? Ce pseudo-vaccin tue ou handicape plus que le virus initial dont la gravité s'est, par ailleurs, fortement atténuée avec Omicron.

Le dérèglement du système immunitaire causé par ces pseudos-vaccins est manifeste avec une auto-immunité provoquée par la synthèse d'une protéine virale qui pousse notre système immunitaire à considérer nos propres cellules comme étant étrangères.

En tant que médecins de terrain, la plupart d'entre nous examinons quotidiennement des patients et constatent une **forte augmentation des troubles gynécologiques, des myocardites, des Guillain-Barré, des névrites, des rechutes de maladies auto-immunes en rémission**, mais également **la réapparition d'infections** auparavant sous contrôle telles que Lyme, zoonoses, mononucléoses, CMV...

Nous constatons également **la réapparition de cancers en rémission, l'apparition de cancers de novo à progression très rapide appelés « turbos cancers »** avec un mécanisme d'action d'altération de la balance IgG4/IgG2 avec suppression de plusieurs mécanismes de défense antitumorale.

L'Ordre des médecins entend-il vraiment **poursuivre la censure sur ces informations vitales** qu'il est pourtant urgent de transmettre à la population pour l'informer des risques de cette expérience médicale désastreuse ?

Comment l'Ordre a-t-il pu exiger de notre part de violer le principe de précaution (Primum non nocere), d'autant plus avec **des produits expérimentaux sur une population saine, sur des enfants, des jeunes, des femmes enceintes** mettant en danger leur santé et leur vie, ainsi que celles de leurs fœtus ?

Comme l'a exprimé l'Ordre des Médecins en France, lors de l'audition du Professeur Christian Perronne, **il était pourtant du devoir des médecins lanceurs d'alerte, d'informer la population**. La Chambre disciplinaire a indiqué clairement que **le prétendu "devoir de réserve du médecin" n'est pas d'application, lorsque la santé et la vie de la population sont en jeu.**

Dans le cas contraire, comment aurions-nous pu mettre un terme aux scandales sanitaires du passé, du Softenon au Mediator, des prothèses PIP au scandale des Opioides qui ont fait tant de victimes, jusqu'à ce que des médecins lanceurs d'alerte fassent éclater la vérité ?

Nous considérons qu'il est indéfendable de poursuivre votre attitude de **harcèlement de nos confrères intègres et consciencieux** qui n'ont pourtant fait que respecter la Loi et l'essence même de notre Serment.

Vous croyez-vous vraiment **au-dessus de la Loi, au-dessus de toute Science** et de toute logique ?

Pour que vous ne puissiez pas feindre votre ignorance, **nous vous soumettons à nouveau, à la fin de cette lettre ouverte, une vingtaine de publications** que vous devriez, en tout état de cause, déjà avoir reçues et lues et qui relèvent de la science non-subsidiée et non pas des recommandations venant "d'experts" sous emprise de l'industrie pharmaceutique.

Nous sommes consternés que vous n'ayez pas encore pris en compte les **nombreux messages que nous vous avons envoyés, lors de ces trois dernières années**. Nous vous avons imploré à de nombreuses reprises d'enfin ouvrir les yeux. Vous n'avez rien voulu voir et rien voulu entendre.

Où cela va-t-il s'arrêter ? Que faites-vous des faits réels, **de la souffrance et des nombreux morts qui auraient pu être évités** avec une prise en charge précoce de la Covid et avec une information loyale et complète sur les dangers des injections expérimentales à ARNm ?

Que vous faut-il pour mettre un terme à cette persécution intolérable contre des dizaines de nos confrères intègres qui respectent la Loi de 2002 et leur Serment d'Hippocrate et que vous suspendez les uns après les autres de leur droit d'exercer la médecine, sous prétexte de délits d'opinions ?

Souhaitez-vous vraiment une nouvelle "science" de la pensée unique se pliant aux décisions imposées par de prétendus experts au service d'une industrie pharmaceutique obsédée par des intérêts financiers privés ?

Nous attirons fermement votre attention sur le fait que **vos comportement, à titre collectif et individuel**, pourrait être considéré par les Tribunaux comme **de l'abus de pouvoir, du harcèlement de lanceurs d'alerte, de la censure du débat scientifique** et, en conséquence, **de la mise en danger de la vie d'autrui**, ce qui entraînerait votre **condamnation pénale**, ainsi que votre **responsabilité civile** vis-à-vis des soussignés.

Votre rôle était de défendre la déontologie médicale. Vous vous êtes manifestement trompés de cible. Malgré nos demandes multiples, vous n'avez pas retrouvé votre lucidité et votre intégrité. Il était de votre devoir **de sauver cette médecine qui s'enlise dans les conflits d'intérêts et dans une grave dérive financière**, pour ne pas dire "mafieuse".

Votre mission était de préserver une médecine réellement dévouée à la santé et au bien-être de la population, à laquelle, par Serment, nous avons tous souscrit.

Cette mission, Messieurs les dirigeants de l'Ordre, **vous l'avez trahie.**

Humainement, scientifiquement, déontologiquement, éthiquement, en tant que membres cotisants de l'Ordre des médecins, nous ne pouvons plus cautionner la dérive actuelle que nous subissons, **les principes fondamentaux de notre profession** étant littéralement **piétinés par notre Ordre.**

En conséquence, **nous vous mettons en demeure de cesser immédiatement de sanctionner les médecins lanceurs d'alerte qui dénoncent « la mauvaise gestion de la crise Covid par les autorités » et d'envoyer, endéans les 10 jours ouvrables, votre réponse à la présente au Dr Alain Colignon, Rue de Mons 68, 1400 Nivelles.** **A défaut** d'un engagement écrit de votre part, nous devons **porter, devant les Tribunaux**, cette situation de harcèlement, de censure et de mise en danger de la vie de nos patients.

A titre symbolique, nous avons rassemblé dix-sept signatures sur cette lettre de mise en demeure. Mais dans les faits, **nous sommes des milliers de médecins à faire le même constat et à partager la même indignation.**

La présente lettre vous est envoyée sous toute réserve généralement quelconque et sans aucune reconnaissance préjudiciable ni renonciation aux droits des soussignés.

Veuillez agréer, messieurs les Présidents, vice-Présidents, membres effectifs et suppléants de l'Ordre des Médecins, nos salutations distinguées.

Docteur Stéphane Résimont

Docteur Martin Zizi

Docteur Laurence Kayser

Docteur Alain Colignon

Docteur Anne Franchimont

Docteur Pascal Sacré

Docteur Vincent Marneffe

Docteur Benoît Nicolay

Docteur Eric Beeth

Docteur Jean-Christophe Robeyns

Docteur Yves Couvreur

Docteur Gaëtane Beeckaert

Docteur Cécile Andri

Docteur Christian Mauroy

Docteur Sylviane Thiry

Docteur Damien Guilmot

Docteur Pascale Franck

RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

- www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC10452662/ **'Spikeopathy': COVID-19 Spike Protein Is Pathogenic, from Both Virus and Vaccine mRNA**
- <https://pgibertie.com/2023/09/07/spikeopathieune-etude-australienne-sappuyant-sur-253-publications-demontre-la-dangerosite-de-la-proteine-spike-post-vaccinale-et-aborde-toutes-les-maladies-induites/>
- **Innate immune suppression by SARS-CoV-2 mRNA vaccinations:** The role of G-quadruplexes, exosomes, and MicroRNAs.
- www.sciencedirect.com/science/article/pii/S027869152200206X#! **Innate immune suppression by SARS-CoV-2 mRNA vaccinations: The role of G-quadruplexes, exosomes, and MicroRNAs**
- <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fimmu.2023.1242380/full>
BNT162b2 **COVID-19 vaccination in children alters cytokine responses** to heterologous pathogens and Toll-like receptor agonists
- Irrgang P, Gerling J, Kocher K, Lapuente D, Steininger P, Habenicht K, Wytopil M, Beileke S, Schäfer S, Zhong J, Ssebyatika G, Krey T, Falcone V, Schülein C, Peter AS, Nganou-Makamdop K, Hengel H, Held J, Bogdan C, Überla K, Schober K, Winkler TH, Tenbusch M. **Changement de classe vers des anticorps IgG4 non inflammatoires spécifiques aux pointes après une vaccination répétée de l'ARNm du SRAS-CoV-2.** Sci Immunol. 22 décembre 2022 : eade2798. doi : 10.1126/sciimmunol.ade2798. Epub avant impression. PMID : 36548397.
- Vidarsson G, Dekkers G, Rispens T. Sous-classes et allotypes d'IgG : de la structure aux fonctions effectrices. Immunol avant. 2014 octobre 20;5:520. doi : 10.3389/fimmu.2014.00520. PMID : 25368619 ; PMCID : PMC4202688.
- Aalberse RC, Stapel SO, Schuurman J, Rispens T. Immunoglobuline G4 : un anticorps étrange. Clin Exp Allergie. 2009 avril;39(4):469-77. doi : 10.1111/j.1365-2222.2009.03207.x. Epub 13 février 2009. PMID : 19222496.
- https://en.wikipedia.org/wiki/IgG4-related_disease
- <https://www.mdpi.com/1467-3045/44/3/73/htm> **Intracellular Reverse Transcription of Pfizer BioNTech COVID-19 mRNA Vaccine BNT162b2 In Vitro in Human Liver Cell Line**
- Lancet Jama **myocardites** transmission
<https://www.thelancet.com/journals/laninf/article/PIIS1473-3099%2821%2900768-4/fulltext>
- **Vaccine Adverse Event** Reporting System (VAERS). <https://vaers.hhs.gov/>
- **COVID19 Vaccines for Children and Teens.** <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/vaccines/recommendations/adolescents.html>
- EudraVigilance European database of **suspected adverse drug reaction reports:** How to report a side effect. https://www.adrreports.eu/en/report_side_effect.html
- Kantarcioglu, B. et al. An update on the pathogenesis of COVID-19 and the reportedly rare **thrombotic events following vaccination.** Clin. Appl. Thromb. Hemost. 27, 10760296211021498 (2021).
- Surveillance of **Myocarditis (Inflammation of the Heart Muscle)** Cases Between December 2020 and May 2021 (Including). <https://www.gov.il/en/departments/news/01062021-03>
- Wise, J. Covid-19: Should we be worried about **reports of myocarditis and pericarditis after mRNA vaccines ?** BMJ 373, n1635. <https://doi.org/10.1136/bmj.n1635> (2021).
- Larson, K. F. et al. **Myocarditis after BNT162b2 and mRNA-1273 vaccination.** Circulation <https://doi.org/10.1161/CIRCULATIONAHA.121.055913> (2021).
- Bozkurt, B., Kamat, I. & Hotez, P. J. **Myocarditis with COVID-19 mRNA vaccines.** Circulation 144, 471–484 (2021).
- Verma, A. K., Lavine, K. J. & Lin, C.-Y. **Myocarditis after Covid-19 mRNA vaccination.** N. Engl. J. Med. <https://doi.org/10.1056/NEJMc2109975> (2021).

- Patone, M. et al. **Risks of myocarditis, pericarditis, and cardiac arrhythmias associated with COVID-19 vaccination** or SARS-CoV-2 infection. Nat. Med. 66, 1–13 (2021).
- The Lancet : travailleurs de la santé : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3897733
- <https://www.mondialisation.ca/les-pseudovaccins-anticovid-injections-geniques-ne-protagent-ni-les-vaccines-ni-leurs-contacts/5659027>
- <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2022.06.28.22276926v2.full>

Cette étude britannique en pré-print analysant 22 millions de cas de COVID révèle une "**proportion considérablement accrue de cas de SRAS-COV-2, d'hospitalisations et de décès parmi les vaccinés**".

- Israel: les 143 hospitalisés actuels attribués au covid: <https://www.jpost.com/health-science/coronavirus-in-israel-what-do-we-know-about-the-143-hospitalized-people-674508>
- Service des urgences britanniques, tableau https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1005517/Technical_Briefing_19.pdf
- Contagion collective dans un home de personnes âgées <https://www.eurosurveillance.org/content/10.2807/1560-7917.ES.2021.26.27.2100626>

Cette dernière publication anglaise est récente (publiée le 8 juillet) et concerne un home de personnes âgées (donc milieu relativement fermé propice à la contagion), où une contagion collective au variant indien (delta) a touché 57% des 42 personnes (résidents et travailleurs). Ils étaient soit non vaccinés (20%), soit vaccinés une fois (5%), soit vacciné 2 fois (75%). Les résultats confirment une fois de plus que **le vaccin, chez les personnes âgées, est non seulement moins efficace, mais qu'au final, face à cette infection collective, les non-vaccinés s'en sortent aussi bien que les vaccinés.**

- Golan Y, Prah M, Cassidy A, et al. Evaluation of Messenger RNA From COVID-19 BTN162b2 and mRNA-1273 Vaccines in Human Milk. JAMA Pediatr. 2021;175(10):1069–1071. doi:10.1001/jamapediatrics.2021.1929 [5] Hanna N, Heffes-Doon A, Lin X, et al.
- <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5475249/> Detection of **Messenger RNA COVID-19 Vaccines in Human Breast Milk**. JAMA Pediatr. Published online September 26, 2022. doi:10.1001/jamapediatrics.2022.3581
- <https://reinfocovid.fr/science/les-arnm-vaccinaux-atteignent-les-organes-reproducteurs/>
- [https://www.cell.com/cell/pdf/S0092-8674\(22\)00076-9.pdf](https://www.cell.com/cell/pdf/S0092-8674(22)00076-9.pdf)
- <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/37650258/> **Detection of recombinant Spike protein** in the blood of individuals vaccinated against SARS-CoV-2
- <https://violationtracker.goodjobsfirst.org/parent/pfizer> **Amendes de PFIZER pour défauts de sécurité... 15 safety-related offenses: \$ 5.637.014.255**
10 healthcare-related offenses: \$ 3.373.675.000
20 government-contracting-related offenses: \$ 1.148.191.225

ANNEXES

Extraits de presse illustrant l'emprise financière des grands laboratoires pharmaceutiques sur le secteur de la santé, la corruption, les conflits d'intérêts, les publicités mensongères, les études faussées et les condamnations en Justice qui y règnent, pour des montants se comptant en milliards de dollars :

- Journal LE MONDE : **Une amende de 2,3 milliards de dollars pour PFIZER pour "publicité mensongère".**
- Journal LE MONDE : Derrière l'expression **BigPharma**, des milliards de dollars, mais une réalité plus complexe. **Cinq grands groupes** et une cinquantaine de multinationales. **Plus de 1100 milliards de dollars** générés en 2019.
- Journal LE SOIR : **Quatre médias belges** mènent une enquête collaborative nommée OPEN PHARMA. Enquête : **"La grande générosité de BigPharma" : 134.000 transferts financiers** de l'industrie pharmaceutique vers les organisations et les professionnels des soins de santé.
- Journal LE SOIR : OPEN PHARMA **"Les curieuses donations des firmes pharma à SCIENSANO (PFIZER, MSD...).** **Pourquoi l'institut au coeur de la gestion de la crise Covid a-t-il touché de l'argent du privé ?"**
- Journal LE FIGARO : **"Covid-19, les déclarations d'une dirigeante de PFIZER prouve-t-elle que le Passe sanitaire a été instauré sans fondement scientifique ?"**
Auditionnée par le Parlement Européen, une dirigeante de PFIZER a affirmé que **"l'efficacité du vaccin sur la transmission n'a pas été testée..."**
- Déclaration officielle (site du SPF : Service Public Fédéral, Health Belgium > rubrique Conflits d'intérêts) **Le Docteur Christian MELOT (vice-Président de l'Ordre National des Médecins)** déclare lui-même qu'il souffre de **conflits d'intérêts** dans un seul domaine : **la VACCINATION / VACCINOLOGIE**, conflits d'intérêts pouvant avoir un impact sur son objectivité.
- Le Docteur Christian MELOT multiplie par 3 le chiffre d'affaires de sa société **"Christian Melot SPRL"** en 2020.
- Le Spécialiste (l'Actualité des médecins spécialistes). **Docteur Christian Melot** : **"Au niveau de la désinformation sur les vaccins Covid et les ANTI-VAX, l'Ordre continue à poursuivre les médecins. L'Ordre a mené un travail important à ce niveau. Nous avons, pour toute la Belgique, une quarantaine de dossiers qui ont abouti à une sanction disciplinaire."**
- Symposium à Genval sur la **Vaccination Obligatoire pour les soignants** du 4 février 2023. Organisé par le Conseil provincial de l'Ordre des Médecins de Bruxelles et du Brabant wallon, **présidé par le Dr Christian Melot**. Au programme : **Conflits entre contraintes sociétales et libertés individuelles**. Prof. B. Hanson et Christian Melot.
- Journal LE SOIR, **Docteur Philippe BOXHO**, ancien **vice-Président de l'Ordre national** des Médecins et professeur de déontologie de l'Université de Liège (ULiège) : **"Le plan de vaccination pue le totalitarisme."**, **"Frank Vandebroucke doit revoir sa copie."**

LES DÉCODEURS · POUR COMPRENDRE

Derrière l'expression « Big Pharma », des milliards de dollars mais une réalité plus complexe

Le terme, repopularisé par la pandémie Covid-19, désigne la concentration d'un secteur d'activité qui cache pourtant des spécificités.

Par Mathilde Damgé

Publié le 26 novembre 2020 à 16h22, modifié le 27 novembre 2020 à 11h28 · Lecture 3 min.

Ajouter à vos sélections

Depuis le début de la crise sanitaire due au Covid-19, nombreux sont ceux qui incriminent Big Pharma. Le terme, qui n'est pas nouveau, désigne la concentration d'un secteur d'activité florissant, celui de l'industrie pharmaceutique, entre les mains de quelques mastodontes.

Pourtant il cache les spécificités de ce marché et de ses grands acteurs, qui permettent de faire la part des choses entre profit, effort de recherche et diversification des activités.

Cinq grands groupes et une cinquantaine de multinationales

Le marché pharmaceutique, qui se développe en grande partie aux Etats-Unis, mais aussi en Asie, et dans une moindre mesure en Europe, a généré plus de 1 100 milliards de dollars, soit 920 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Les dix premières entreprises embauchent à elles seules 800 000 personnes.

PUBLICITÉ

Data illimitée
pour s'inspirer

€34
/mois
pendant

Nouveaux



ÉCONOMIE

Une amende de 2,3 milliards de dollars pour Pfizer

Le groupe pharmaceutique va ainsi régler à l'amiable les procès qui lui ont été intentés, pour publicité mensongère relative à plusieurs médicaments.

Le Monde avec AFP et Reuters

Publié le 02 septembre 2009 à 17h43, mis à jour le 03 septembre 2009 à 13h52

 Ajouter à vos sélections

Le groupe pharmaceutique américain Pfizer a finalisé un accord avec la justice américaine au terme duquel il a accepté de payer une amende de 2,3 milliards de dollars (un peu plus de 1,6 milliard d'euros) pour solder une plainte sur ses pratiques commerciales, ont annoncé les deux parties mercredi 2 septembre.

Pfizer va ainsi régler à l'amiable les procès qui lui ont été intentés, pour publicité mensongère relative à plusieurs médicaments, par le département d'Etat à la justice. Pfizer avait déjà provisionné une charge exceptionnelle de 2,3 milliards de dollars à la fin de 2008 pour clore les contentieux concernant le Bextra (un médicament contre l'arthrite retiré du marché en 2005 pour des raisons de santé publique) et d'autres médicaments.

Il s'agit de la plus grosse somme payée dans le cas de règlements à l'amiable de contentieux sur des médicaments.

Le Monde avec AFP et Reuters

Édition du jour

Daté du jeudi 29 décembre

Le Monde

Climat: les fragiles progrès d'une année charnière

La justice
violences
conjugales

Lire le journal numérique

Lire les éditions précédentes

ACCUEIL • SOCIÉTÉ

Enquête: la grande générosité de Big Pharma

Open Pharma est une enquête collaborative menée par quatre médias belges sur les liens financiers entre l'industrie pharmaceutique et les professionnels et organisations du secteur de la santé.

Article réservé aux abonnés



Par Xavier Counasse, Lorraine Kihl et Guillaume Derclaye

Publié le 27/04/2022 à 06:00 | Temps de lecture: 1 min

Open Pharma, c'est...
... une enquête journalistique publiée du 27 au 30 avril 2022, menée par quatre médias belges (*De Tijd*, *Knack*, *Lc Soir* et *Médor*) avec l'appui du Fonds pour le journalisme.

... l'analyse de près de 134.000 transferts financiers de l'industrie pharmaceutique vers les organisations et professionnels des soins de santé.

ACCUEIL • SOCIÉTÉ

Open Pharma: les curieuses donations des firmes pharma à Sciensano

Subvention de 25.000 euros de Pfizer, sponsoring de 34.000 euros de MSD, pourquoi l'institut au cœur de la gestion de la crise covid a-t-il touché de l'argent du privé ?

Article réservé aux abonnés



Chef du service Enquêtes
Par Xavier Counasse

Publié le 30/04/2022 à 16:45 Temps de lecture: 4 min

Au hasard des recherches dans la base de données d'Open Pharma, un nom tape dans l'œil : celui de l'institut de santé publique Sciensano. Pourquoi cette administration fédérale, chargée notamment du suivi des crises sanitaires, percevrait-elle de l'argent des firmes pharmaceutiques ?

Covid-19: les déclarations d'une dirigeante de Pfizer prouvent-elles que le passe sanitaire a été instauré sans fondement scientifique ?

Par Eloi Passot

Publié le 17/10/2022 à 19:02, mis à jour le 17/10/2022 à 19:32



Le passe vaccinal a été adopté le 5 août 2021. OceanProd / stock.adobe.com

LA VÉRIFICATION - Une dirigeante de Pfizer a affirmé que l'efficacité du vaccin sur la transmission n'avait pas été testée avant sa mise sur le marché. Les opposants aux mesures sanitaires y voient la preuve que le passe sanitaire a été adopté sans justification scientifique.

Une polémique de plus autour de la lutte contre le Covid-19. La question du député européen néerlandais Rob Ross à Janine Small, une dirigeante de Pfizer, au cours d'une audition des représentants de l'industrie pharmaceutique au Parlement européen, a de nouveau échauffé certains esprits : «*Le vaccin Covid de Pfizer a-t-il été testé pour arrêter la transmission avant son arrivée sur le marché ?*» «*Non*», a répondu l'intéressée. Les opposants aux mesures sanitaires ont immédiatement crié au scandale : cette affirmation montrerait selon eux que **le passe sanitaire a été adopté sans justification scientifique**, et que les autorités auraient caché le fait qu'**être vacciné n'empêche ni d'être contaminé, ni de transmettre le virus.**

Déclaration officielle des Conflits d'intérêts financiers.

MELOT, Christian Date : 24/04/2017

Données professionnelles

Nom de l'organisation	Fonction
Hôp. Erasme - ULB Hôpital Erasme - Service des Urgences Route de Lennik, 808 1070 Anderlecht	Chef de Service

N° Inami: 1-27010-60-589

Domaines d'activités du Conseil Supérieur de la Santé auxquels vous collaborez/souhaitez collaborer

- 1.NASSA (alimentation: nutrition, alimentation et santé, y compris sécurité alimentaire)
- 2.Microbiologie des aliments
- 3.Agents chimiques
- 4. Vaccination
- 5.Agents physiques: radiations non ionisantes
- 6.Agents physiques: radiations ionisantes
- 7.Sang et dérivés sanguins
- 8.Santé mentale
- 9.COT (Cellules, tissus et organes)
- 10.Maîtrise des infections dans les soins de santé
- 11.Infectologie
- 12.Cosmétologie et appareils cosmétiques y compris la chirurgie esthétique
- 13.Public Health Genomics
- 14.Varia

Expertise

Catégorie	Expertise
Infectious Diseases	Vaccinology and Vaccination

DOI-Point 1: DOI - Emploi

- Je n'ai pas eu d'emploi/fonction dans une structure entrant dans le champ de compétences du CSS dans les 5 dernières années.

DOI-Point 2: Intérêts financiers personnels en rapport avec les champs de compétences du CSS

- Je n'ai pas eu d'intérêts financiers en rapport avec les champs de compétences du CSS dans les 3 dernières années

DOI - Point 3.1: Rapports d'expertise et conseil pour des entreprises à finalité commerciale

- Je n'ai pas participé à des rapports d'expertise, ni effectué des travaux de consultation pour des entreprises à finalité commerciale ces 3 dernières années

DOI - Point 3.2: Organisation de congrès, conférences, colloques, autres réunions pour une ou un nombre limité d'entreprises à finalité commerciale

- Je n'ai pas organisé de congrès, conférences, colloques, ou autres réunions pour une ou un nombre limité d'entreprises à finalité commerciale ces 3 dernières années

DOI - Point 4: Propriété intellectuelle

- Je ne dispose pas d'octroi de brevet ou d'autres formes de propriété intellectuelle

DOI - Point 5: Participation à des expérimentations (scientifiques, études (pré)cliniques, etc.) pour des entreprises à finalité commerciale

Organisation	Nom	Rôle	Commentaires éventuels	Date de début (année)	Date de fin (année)	Compensation
Novartis	Cardiology/Serelaxine	Investigateur principal	-	2014	2016	Vous et votre institution

DOI - Point 6: Relations privilégiées ou permanentes entre un(e) département / institution dont vous êtes l'un des responsables, et des entreprises à finalité commerciale

- Mon département / institution n'a pas eu de relations privilégiées ou permanentes avec des entreprises à finalité commerciale ces 3 dernières années

DOI - Point 7: Autres activités personnelles qui pourraient avoir un impact sur votre objectivité à propos d'un produit ou d'une procédure

Je n'ai pas eu d'autres activités personnelles qui pourraient avoir un impact sur mon objectivité à propos d'un produit ou d'une procédure pendant ces 3 dernières années

DOI - Déclaration sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur que toutes les informations que j'ai encodées sont correctes et que j'ai déclaré tous mes intérêts directs et indirects avec les entreprises, institutions et groupements ayant un lien avec les activités du Conseil Supérieur de la Santé. En cas de changement, je m'engage à adapter immédiatement ma déclaration. Cette déclaration n'exclut pas la nécessité de la déclaration ad hoc lors de la participation à un groupe de travail ou lors de l'étude d'un dossier spécifique.

🏠 Accueil > Actualités > Socio-professionnel > Pénurie: «Il faut plus de médecins disponibles sur le terrain» (Ordre)

Pénurie: «Il faut plus de médecins disponibles sur le terrain» (Ordre)

🕒 24 mars 2022 👤 par V.Li 🔄 4



Obligation vaccinale des médecins, médecins anti-vax, gardes, pénurie de médecins ... le Pr Christian Mélot, nouveau vice-président de l'Ordre des médecins fait le tour de quelques dossiers sur son bureau.

Lors de la dernière réunion du Conseil National de l'Ordre des Médecins, le Pr Christian Mélot a été désigné pour succéder au Dr Philippe Boxho. Il devient donc vice-président de l'Ordre des Médecins et porte-parole francophone.

Le professeur Christian Mélot, est aussi, président du conseil provincial de l'Ordre des médecins de Bruxelles et du Brabant wallon. Si légalement, les deux charges sont compatibles, il va appréhender sa charge de travail. Le Conseil devrait aussi statuer sur la question. Par ailleurs, le Dr Philippe Boxho restera conseiller à l'Ordre.

Obligation vaccinale des médecins

L'un des premiers chantiers sera celui de l'obligation vaccinale des médecins d'un point de vue déontologique.

"Elle entrera en vigueur le 1er juillet 2022. Dans ce débat, la liberté individuelle s'oppose à une question de responsabilité sociale. Il faut avant tout replacer cette problématique dans son contexte : actuellement, le nombre de médecins déjà vaccinés est très élevé. Il n'empêche que, de mon point de vue, je trouverai dramatique qu'un médecin perde son emploi parce qu'il a refusé de se faire vacciner alors qu'il existe aujourd'hui plusieurs vaccins sur le marché (ARN, non-ARN...). » Il faut donc, selon lui, poursuivre la sensibilisation des médecins à la vaccination.

Désinformation

Au niveau de la désinformation sur les vaccins covid et les anti-vax, l'Ordre continue de poursuivre les médecins.

" L'Ordre a mené un travail important à ce niveau. Nous avons, pour toute la Belgique, une quarantaine de dossiers qui ont abouti à des sanctions disciplinaires. La très grande majorité des médecins a très bien travaillé dans des conditions difficiles. On peut les féliciter.»

Les chiffres ont montré plus de condamnations du côté francophone ou néerlandophone. Pourquoi?

« Si on regarde dans le détail, la différence entre les Conseils néerlandophones et francophones n'est pas aussi importante que les chiffres peuvent le laisser penser. Il ne faut pas oublier qu'il y a un peu plus de médecins dépendants des conseils néerlandophones que francophones. Par contre, il y a une énorme variabilité pour un même délit. Les sanctions vont d'un an, voire plus, de suspension du droit d'exercer la médecine, à quelques jours voire des sanctions plus mineures comme des réprimandes. Une harmonisation serait souhaitable mais la sanction disciplinaire relève de la liberté de chaque conseil provincial."

SYMPOSIUM

Samedi 4 février 2023



Chère Consœur, Cher Confrère,

Le Conseil provincial de l'Ordre des médecins de Bruxelles et du Brabant wallon vous invite à assister au mini-symposium qu'il organise sur le thème :

Déontologie et vaccination obligatoire

qui se tiendra au **Château du Lac - avenue du Lac 87 - 1332 GENVAL**

le samedi 4 février 2023 de 8 H 30 à 13 H 30.

Programme :

8 h 30 Accueil - café

9 h - 10 h **Les vaccins ARN : technologie, risques et applications**
Prof. Michel GOLDMAN (ULB)

10 h - 11h **Conflits entre contraintes sociétales et libertés individuelles**
Prof. Bernard HANSON (UMons - Hôpitaux Iris-Sud - Ordre des médecins)
Prof. Christian MELOT (ULB - Ordre des médecins)

11 h 00 Pause

11 h 30 - 13 h 30 - **Aspects éthiques et déontologiques de l'obligation vaccinale pour les soignants**

Pour : Prof. Jean-Christophe GOFFARD (ULB - Hôpital Erasme)

Contre : Prof. Martin ZIZI (VUB et KUL)

ACCUEIL • MÉDIAS

Dr. Philippe Boxho: «Le plan de vaccination pue le totalitarisme»

Pour le professeur de déontologie de l'ULiège, le sacro-saint secret médical n'est plus protégé. On « infantilise les patients plutôt que de le responsabiliser ». « Frank Vandemboucke doit revoir sa copie ».

🔒 Article réservé aux abonnés



Responsable du pôle Multimédias
Par **Philippe Laloux**

Publié le 2/03/2021 à 11:14 | Temps de lecture: 5 min 🕒

Pour établir son calendrier de vaccination, l'État va donc mixer deux types de données à caractère personnel. D'une part celles des mutuelles, dont les bases de données figurent parmi les plus riches du pays (prescriptions, nom, adresses privées, mail...). D'autre part, celles sollicitées auprès des médecins qui, pour l'occasion, sont amenés à fissurer le secret médical en remontant les comorbidités de leurs patients. C'est sur cette base que les personnes dites « à risques » seront convoquées.